



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES externe**

**Section : Langue corse**

**Session 2023**

Rapport de jury présenté par : Nicolas SORBA, président du jury

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
REMARQUES GÉNÉRALES .....	4
RÉSULTATS ET BILANS DE LA SESSION .....	5
RAPPEL : DESCRIPTION DES ÉPREUVES.....	6
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE .....	7
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE .....	11
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON.....	11
ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN .....	24

## REMERCIEMENTS

Au terme d'une session suivant les mêmes modalités que l'année précédente, marquée elle par la réforme des épreuves, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du jury du CAPES externe de corse pour leur implication, leur assiduité et leur professionnalisme.

Le jury du concours du CAPES externe 2023 de langue corse était composé d'universitaires, de professeurs certifiés et de la secrétaire générale de l'Académie de Corse. Les cinq membres du jury de la session 2023 se sont engagés sans compter pour évaluer les épreuves d'admissibilité et d'admission, permettant ainsi de recruter des enseignants de qualité. L'expertise de chacun conjuguée à une indéfectible conscience professionnelle ainsi qu'à la convivialité des échanges ont contribué à la plus grande sérénité des travaux du jury.

Je tiens à remercier également le personnel administratif des deux lieux où se sont déroulées les réunions et les épreuves du concours. Leur implication au service de la mission qui leur a été confiée a grandement participé au bon déroulement des épreuves.

Enfin, pour cette première année en tant que président du jury, je voudrais témoigner ma gratitude au personnel du Ministère de l'Éducation nationale pour leur accompagnement tout au long de l'année.

Nicolas SORBA,  
Professeur des Universités,  
Président de jury du concours

## REMARQUES GÉNÉRALES

Les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré sont régies par l'arrêté du 25 janvier 2021.

L'évaluation des « dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement » en font un concours professionnalisant. C'est pourquoi les lauréats de ce concours possèdent une solide formation universitaire, allée à une qualité de réflexion mise au service de la compréhension des enjeux didactiques et pédagogiques de l'enseignement du corse dans le système scolaire français.

Le présent rapport, rédigé par le président du jury, constitue une base pour la préparation des futurs candidats. Il présente des conseils, des écueils à éviter et les attendus de chaque épreuve.

La session du CAPES externe Langue corse 2023 comptait 14 candidats inscrits et 6 se sont présentés aux épreuves écrites. Les candidats de la session 2023 ont un bon niveau de corsophonie à l'écrit. Les 3 candidats admissibles ayant participé aux épreuves orales montraient eux aussi une très bonne pratique et une très bonne connaissance de la langue corse. Cela doit inciter les futurs candidats à s'approprier cette langue et à préparer le concours avec la plus grande exigence. Nous les invitons à préserver le plaisir qu'ils tirent de leur curiosité intellectuelle et à cultiver le désir de former les jeunes générations avec la générosité nécessaire à tout enseignant.

En ce qui concerne les qualités observées chez les meilleurs candidats, le jury a apprécié l'assimilation de la méthode de la composition avec un croisement des documents autour d'un thème ou d'un axe problématisé, les références culturelles personnelles au-delà de la bibliographie indicative du programme du CAPES, la cohérence des choix didactiques dans la proposition de séquence pour l'épreuve appliquée, la clarté du raisonnement, l'effort pour justifier des choix pédagogiques dans l'épreuve orale de leçon, l'utilisation judicieuse et équilibrée de la culture disciplinaire, de la culture personnelle et des connaissances des textes réglementaires de l'éducation nationale dans l'épreuve orale d'entretien.

Lors des épreuves orales, le jury a sanctionné les prestations mal préparées, en décalage avec la méthode de l'épreuve – relevant parfois de la simple paraphrase des documents sans jamais les analyser – les réponses incohérentes et peu professionnelles aux mises en situation lors de l'entretien, l'incapacité à mener un entretien pour nuancer une affirmation ou se corriger, le non-respect des valeurs préconisées dans le métier d'enseignant, la mauvaise gestion du temps imparti.

## RÉSULTATS ET BILANS DE LA SESSION

Nb postes déclarés	Inscrits	Présents	Admissibles	Lauréats
2	14	6	3	2

### Résultats des épreuves écrites d'admissibilité

Chaque épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite	Coeff.	Note minimale	Note maximale	Moyenne
Épreuve écrite disciplinaire (composition et traduction)	2	5	16.50	10.17
Épreuve écrite disciplinaire appliquée (analyse de documents et séquence d'enseignement)	2	5	14.50	8.25

Moyenne aux épreuves écrites des candidats admissibles: 12.08/20

Barre d'admissibilité : 40/80 soit 10/20  
(épreuves écrites)

Nombre de candidats admissibles : 3

Seuil de points minimum pour se présenter aux épreuves orales.

### Résultats des épreuves orales d'admission

Chaque épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Epreuve orale	Coeff.	Moyenne	
		1 <sup>e</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie
Épreuve de leçon	5	5.67/10	5.67/10
		11.33	
Épreuve d'entretien	3	11.67	

Moyenne aux épreuves orales des candidats admis: 14.38/20

Barre d'admission : 158/240 soit 13.17/20  
(épreuves écrites et orales)

Nombre de candidats admis : 2

Seuil de points minimum pour être lauréat du concours.

## RAPPEL : DESCRIPTION DES ÉPREUVES

(cf. arrêté du 25 janvier 2021)

ÉCRIT (admissibilité) : 2 épreuves
- Épreuve disciplinaire – durée de l'épreuve 6h – coefficient 2
- Épreuve disciplinaire appliquée – durée de l'épreuve 6h – coefficient 2

ORAL (admission) : 2 épreuves
- Épreuve de leçon – préparation 3h – durée de l'épreuve 1h – coefficient 5
- Épreuve d'entretien – durée 35min – coefficient 3

- Les épreuves sont notées de 0 à 20.
- Pour les épreuves d'admissibilité une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
- Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale des langues corse et française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

## ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

**Durée : 6 heures - Coefficient 2**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties que le candidat aborde selon l'ordre de son choix :

- une composition en langue corse à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.
- au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

### **Composition**

La première partie de l'épreuve, à rédiger en langue corse, du sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de la session 2023 du CAPES externe de langue corse comportait cinq documents : deux poésies, un article publié sur un site satyrique, un texte scientifique et un dessin de presse. À partir de ces documents, le candidat était invité à les analyser et les mettre en relation afin de développer une réflexion problématisée sur l'axe « Vivre entre génération » de la thématique « L'art de vivre ensemble ».

Cet exercice repose sur un travail de préparation consistant en une analyse de chaque document dans le cadre des thèmes indiqués dans l'énoncé du devoir. De cette analyse préparatoire doit découler une mise en relation de l'ensemble des documents faisant émerger une problématique dont la résolution fera appel à l'ensemble des documents, dans une composition cohérente et argumentée. Il ne s'agit en aucun cas de faire successivement un exposé de chacun des documents. Il est primordial de formuler une problématique qui ait un intérêt en rapport avec les thèmes indiqués. Le jury est attentif à ce que la problématique soulève un réel questionnement dont la pertinence permettra une analyse approfondie et une argumentation construite en écho avec les thèmes et le corpus à étudier. Le candidat se doit de répondre à la problématique énoncée via une structuration écrite rigoureuse, traduisant une bonne construction de son argumentation.

Les candidats doivent impérativement mobiliser des connaissances personnelles pour comprendre les situations linguistiques, culturelles et historiques contenues dans les documents. Le jury a apprécié lorsque le candidat faisait apparaître une organisation de sa réflexion en mettant en relation les informations (hiérarchisées et classées) selon les thèmes proposés dans l'énoncé. Il est attendu de futurs enseignants qu'ils sachent construire un plan cohérent. Ce plan doit être clair et il faut le respecter.

Si une bonne maîtrise de la langue corse a été constatée par les membres du jury, certains candidats montrent des difficultés à utiliser une expression écrite correcte et un vocabulaire adapté à ce type d'épreuve. Un registre de langue soigné est attendu lors de la rédaction de cette partie de l'épreuve. Il faut donc éviter des expressions familières comme : « chì pò fà pienghje » ou « I Corsi ùn anu pigliatu u trenu quandu ci vulia ».

Des références aux auteurs et ouvrages du programme permettront au candidat d'étoffer son argumentation et son analyse autour de la thématique indiquée et de la problématique qu'il aura choisie de résoudre. Les références historiques, scientifiques et littéraires doivent être précises. Ces références bibliographiques doivent servir la démonstration autour des thèmes proposés en énoncé : il ne s'agit nullement de faire une démonstration d'érudition mais d'utiliser ses connaissances au service d'une problématisation et d'une analyse autour d'un thème prédéfini. Un seul candidat a su citer plusieurs auteurs pour se référer de façon précise à la sociolinguistique. La problématique pouvait évoquer la transmission de la langue. Les membres du jury ont apprécié lorsque les candidats ont bien situé les enjeux linguistiques.

### **Traductions**

La seconde partie de l'épreuve consistait en la traduction de deux textes écrits évoquant la thématique « L'art de vivre ensemble » : une version (traduction d'un texte en langue française vers la langue corse) et un thème (traduction d'un texte en langue corse vers la langue française).

Au cours de ces traductions, le candidat doit mobiliser dans une perspective d'enseignement, les connaissances linguistiques et/ou culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve doit permettre au candidat de manifester un recul critique vis-à-vis de ses savoirs et de les mettre en perspective. L'exercice de traduction requiert une approche systématique et raisonnée des deux langues corse et française tant au niveau de leurs spécificités que de leurs similitudes, ainsi qu'une orthographe et une syntaxe irréprochables dans les deux langues. Une excellente maîtrise de la langue corse et de la langue française, de leur lexique, de leurs structures linguistiques fondamentales, de leur conjugaison, de leur littérature, permettra aux candidats d'affronter avec sérénité cette épreuve.

Il est conseillé d'organiser son temps en accordant un moment conséquent à la phase de relecture pour vérifier que le sens global du texte traduit est cohérent et sans rupture syntaxique. Cette relecture peut permettre aussi de corriger d'éventuelles fautes d'orthographe notamment d'accents, souvent relevées par le jury.

L'emploi d'une terminologie inadaptée, une confusion des catégories grammaticales ainsi que le hors sujet ont été sanctionnés. Dans certaines copies, plusieurs propositions, par le biais de parenthèses, pour traduire un seul mot ont été relevées. Le candidat n'a pas la possibilité de proposer deux traductions ni de justifier sa traduction. Il doit choisir les mots et la syntaxe qui lui semblent les plus pertinents pour retranscrire les nuances du texte à traduire. Le non-choix de mot (un blanc sur la copie) est lourdement sanctionné. Aussi, il est recommandé de tenir compte de la compréhension globale du texte pour éventuellement saisir le sens d'un mot ou d'une expression et ne laisser aucun blanc. On remarque aussi une méconnaissance des temps à conjuguer dont la maîtrise est pourtant indispensable dans ce type d'épreuves et pour correspondre aux compétences attendues dans le métier d'enseignant en langue corse.

**Le texte à traduire en langue corse, lors de la session 2023, est un extrait de *Esprit corse et romantisme. Notes et jalons pour une histoire culturelle*, d'Eugène Gherardi, ouvrage publié aux éditions Albiana en 2004.**

Dans l'ensemble, ce texte a été plutôt bien traduit, cependant la syntaxe, la cohérence de l'ensemble présentent certaines faiblesses.

Il est conseillé d'être le plus clair possible en évitant d'inventer des mots comme « *essessivamente* » ou « *e volteface* ». Attention également aux calques : « *scartulata* », par exemple, n'aura pas le sens d'*écartelée* mais de *feuilleter*.

Des termes issus du latin ou grec comme « *ethos* » peuvent être laissés tels quels, on pourrait, éventuellement, traduire par « *razzinu* », mais en restreignant considérablement le sens que la philosophie lui accorde. L'utilisation d'une expression écrite correcte et le choix d'un vocabulaire adapté au texte traduit est un moyen d'évaluation de la maîtrise des langues.

### **Proposition de traduction :**

Cusì, a storia culturali di a Corsica à u XIXu seculu spechja una situazione stracumplessa. Hè smizata l'isula trà « cultura di l'eliti » à spissu di liveddu altissimu è « cultura populari » chì pari stantarata è à l'anticogna ma chì i viaghjadori ni facini i lodi. Dopu à stu primu cuntrastu, pudemu aghjustà l'aghja culturali è linguistica taliana di punta à l'aghja nova francesi. Aghjustaremu l'impegni ideulogichi, i litichi di partitu, i disaccordi è i catavultati in fatti d'estetica literaria è si capisci in furia a cumplessità è a stabilità scancarata di st'edifiziu. Cusì u cuncettu di « literatura corsa » supponi ch'idda asisti una forma di civilizzazioni abbastanza urighjinali in u so essa o sfarenti di u so cippu talianu o francesi. Quista hè una quistioni ch'è no semu incapaci à disciuplicà. Aduprendu a « storia di l'attività culturali in Corsica » pinsemu chì semu capaci à metta in risaltu u prucessu longu di sta cuscenza literaria, a ricerca di un ethos particulari, infini a so ricunniscenza.

À mezu à u cumbugliu di tutti l'ideulugii chì sbucciani à u XIXu seculu, a Corsica palesa u so ricusu, da tutti o quasgi, di a cintralizazioni ghjacubbina. Benchì favurevuli à i principii di naziunalità, i Corsi parini essa stranghjeri in tuttu à u cuncettu di Statu Nazioni chì ùn ni capiscini l'idea. Ci pudemu maraviddà chì, sin'à a fini di u seculu XIX, l'eliti isulani facini leva in l'Auropa sana, in America suprana, in America latina, in Asia. I Corsi sò impiicati in i cancellarii di i cunsulati di Francia, altri facini furtuna cù u cummerciu in America. Si tramutani l'isulani cù tamanta facilità in stu mondu apartu è in sta Auropa cù i cunfini incerti.

**Le texte à traduire en langue française, lors de la session 2023, est un extrait du texte « Exit », tiré de *L'ultimi mumenta d'Alzheimer*, de Paulu Desanti, publié en 2002 aux éditions Albiana.**

Ce texte n'a pas présenté de difficultés particulières concernant le vocabulaire. En revanche, les candidats ont montré plus de difficultés pour transcrire les effets de l'auteur : ironie, humour noir, second degré. De même, la transcription des différentes expressions alliée à la production d'un texte cohérent en langue française n'a pas semblé aisé. Il faut ainsi prendre le temps de se relire et de proposer un texte cohérent en évitant notamment les calques : « il ne donnait tête à l'esthétique (sic) » ou même de surprenants : « *predilectes* », « *décupliquée* ».

Il ne faut pas oublier que le texte proposé par les candidats devrait être compris par quelqu'un qui n'aurait pas le texte corse sous les yeux. C'est pour cela qu'il faut se relire attentivement et se poser la question du sens ; certains énoncés sont incompréhensibles : « (...) il revoyait ses premiers pas, ses premiers apaisements, toutes les inattendues de son destin contrastés » ; « le faisant cracher et bien égoutter » ; « Pas laisser place au mauvais sort mais une chance nécrologique aussi confuse que la sienne ».

Il est, bien sûr, attendu de la part de futurs enseignants qu'ils maîtrisent l'orthographe : les « étouffé », « reproché », « innocent », « se jeter » ont été évidemment sanctionnés.

Pour les meilleures copies, nous avons tout de même noté quelques maladroites et inexactitudes : « ville préférée » ou « ville préchoisie » pour « città prediletta », par exemple.

En fait, il apparaît clairement à travers les productions les plus faibles que certains candidats ont seulement une pratique superficielle de la lecture d'œuvres littéraires que cela soit en langue française ou en langue corse.

### **Proposition de traduction :**

Pourtant, maintenant qu'il allait sur ses quatre-vingt-dix ans – l'heure du bilan – il se sentait un peu contrarié. L'heure était venue de trouver une solution, ne fut-ce que par orgueil ! En même temps une espèce de nostalgie s'emparait de lui. Il revoyait ses premiers pas, ses premières tentatives, - tous les retournements de son destin contrarié !

En fait, c'était à Venise, ville idéale, qu'il avait choisi à l'âge de dix-huit ans, d'en finir pour la première fois. Bien sûr l'idée n'était pas très originale ; comme tant d'autres il s'était mis en tête de plonger sans cérémonie dans cette eau sale et puante du Grand Canal, pour y mourir noyé ou à tout le moins, étouffé. En fait, il était influencé par de la mauvaise littérature. En y pensant, Polianof ressentait de la honte. Mais à cette époque, il se fichait complètement de l'esthétique et de l'originalité. Et comment pourrait-on le reprocher à un jeune homme, innocent et bien élevé qui ne comprenait pas grand-chose à la vie, et encore moins à la mort ? Or, heureusement pour lui, sa tentative échoua, un gondolier l'attrapa par les cheveux deux minutes après son plongeon et le fit sortir en l'égouttant vigoureusement.

La gorge serrée par un nœud coulant, il était toutefois à nouveau en train de mettre fin à ses jours, lorsque, malheureusement, le destin le projeta vers d'autres chemins.

La mort, elle, ne venait pas.

Pendant ce temps, Polianof vieillissait.

Plus le temps passait, plus il méditait des heures entières sur certaines phrases de certains personnages historiques qui déclamaient des citations extraordinaires avant de s'éteindre dans un dernier soupir.

Il fut alors nécessaire d'ajouter à ses règles établies une règle supplémentaire ; celui qui veut mourir doit également prévoir ce qui arrivera post mortem.

## ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

**Durée : 6 heures - Coefficient 2**

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le dossier de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée de la session 2023 était composé de 6 documents écrits et iconographiques articulés autour du thème *L'imaginaire* pour faire le lien avec un niveau de cycle 4.

1. L'épreuve place, en premier lieu, le candidat en situation de produire en langue corse une analyse critique des documents proposés.
2. Puis, dans une seconde partie d'épreuve en français, il lui est demandé de sélectionner des documents dans le corpus proposé et d'en dégager une séquence d'enseignement pour le niveau mentionné dans la consigne. Le candidat doit décrire chaque unité de la séquence en explicitant bien les moyens et stratégies mis en œuvre en fonction du niveau, pour atteindre les objectifs linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs et autres.

Il est recommandé aux candidats de bien connaître le programme et les compétences et connaissances entendues en fonction du niveau des élèves. Trop de candidats ont une connaissance lacunaire (voire aucune connaissance) du programme.

Certains candidats n'ont pas formulé de problématique dans leur composition, se contentant d'une analyse descriptive. De ce fait, ils ne répondent pas à l'exercice demandé. La problématisation permet de créer une réflexion autour du thème proposé. L'objectif est de transformer ces documents en sujet de réflexion.

De plus, la mise en relation des documents n'est pas toujours profitable au développement présenté. Lorsque les candidats développent leur argumentation, il est nécessaire d'aller au plus loin dans l'analyse réflexive. La composition attendue ne doit pas seulement survoler la thématique du dossier mais nécessite une analyse en profondeur.

Il est essentiel de bien gérer le temps imparti à cette épreuve qui, par la diversité de ses deux parties, peut déstabiliser les candidats.

Il s'agit de :

1. Mobiliser des connaissances pour comprendre des situations linguistiques, culturelles, historiques, sociologiques.
2. Organiser sa réflexion en mettant en relation des informations (hiérarchiser et classer) selon les thèmes proposés dans l'énoncé.
3. Maîtriser la langue corse en utilisant une expression écrite correcte et un vocabulaire adapté.
4. Se projeter en tant que futur enseignant en réagissant dans une situation professionnelle donnée.
5. Concevoir une séquence pédagogique à partir d'un dossier composé de supports variés et authentiques.

Les deux parties de l'épreuve sont intrinsèquement liées par une cohérence interne qui induit une démarche formatrice : le passage d'un regard « universitaire » (première partie de l'épreuve) à celui d'enseignant, concepteur d'un dossier destiné à ses élèves (seconde partie de l'épreuve).

Les pistes proposées dans la seconde partie de l'épreuve correspondent à une démarche logique de conception d'un projet pédagogique. La séquence de ce projet prend en compte le niveau de la classe, les connaissances que le dossier permet de faire acquérir, l'ordre des parties de la séquence, les difficultés propres à chaque document, les outils linguistiques mis en œuvre et les activités langagières qui permettent d'accéder au sens. Concevoir une séquence d'enseignement cohérente permet de démontrer son aptitude à comprendre et à interroger les documents étudiés pour leur donner du sens dans une démarche pédagogique.

### **Première partie de l'épreuve (en langue corse)**

La présentation de chacun des documents doit se faire de manière synthétique pour parvenir à exposer leur relation et à faire émerger une problématique autour du thème énoncé dans le sujet.

Les candidats détermineront et expliciteront les points communs et les différences unissant et/ou opposant les documents qui donnent corps au dossier. Il n'est pas question, comme cela a trop souvent été fait par les candidats cette année, d'ajouter les thèmes de chaque document dans une grande thématique commune mais plutôt de percevoir les axes de sens qui émergent du rapprochement et de la confrontation des documents (complémentarités, échos, discordances, oppositions). Pour cela, il faut prendre du recul face au dossier et toujours examiner les différentes perspectives que peuvent présenter les documents les uns par rapport aux autres.

L'axe proposé ne sera pertinent que s'il traverse l'ensemble des documents et permet au candidat de les faire dialoguer.

Il n'est aucunement demandé de paraphraser les documents.

### **Structure de la présentation**

#### L'introduction

Elle doit proposer une problématique – tenant compte du fond et de la forme de l'ensemble du dossier – et un plan qui éclairera le jury sur la cohérence et l'intérêt de la démarche adoptée par le candidat. D'emblée, l'introduction doit séduire par sa rigueur et sa pertinence, par sa capacité à cerner le « problème » qui se niche au cœur du dossier. Autant que la problématique, l'annonce du plan qui en découle doit être claire et rigoureuse. Une erreur au niveau du plan peut révéler une compréhension lacunaire du document.

#### Le développement

Il prolonge l'introduction et traite la question soulevée dans la problématique. Le candidat doit résoudre la problématique énoncée dans son introduction. Il développe sa démarche de civilisation ou littéraire en s'appuyant sur le dossier et en illustrant son argumentation par des exemples soigneusement sélectionnés dans ses connaissances, en raison de leur pertinence. Le candidat doit être en mesure de justifier le choix de tel ou tel passage ou le recours à tel ou tel argument. La justesse de

l'analyse et la richesse des outils sur lesquels elle s'appuie sont des éléments auxquels le jury accorde beaucoup d'importance.

### La conclusion

Elle doit être synthétique. Elle parachève le travail d'analyse et résout la problématique et introduit la séquence d'enseignement. Ici le jury s'attend à ce que le candidat revienne synthétiquement sur son travail et en rappelle, rapidement, les temps forts. C'est la première étape de la conclusion sans laquelle le jury aurait l'impression que le candidat se dérobe et n'assume pas jusqu'au bout l'analyse qu'il a proposée. Ensuite, lors d'une seconde étape, trop souvent absente, faute de temps ou d'inspiration, le candidat doit proposer une ouverture qui, tout en gardant un lien ténu avec le dossier étudié, doit permettre de le prolonger d'un point de vue thématique, historique, linguistique, culturel. Le jury s'attend à ce que le candidat fasse ici preuve de finesse, qu'il ne propose pas une ouverture décousue et qu'il utilise sa culture générale corse à bon escient.

### **Deuxième partie de l'épreuve (en langue française)**

La deuxième partie de l'épreuve vise à évaluer les candidats sous un angle professionnel. Il s'agit pour eux, de montrer leur capacité à réaliser une démarche didactique et une mise en œuvre pédagogique guidées par les objectifs de compréhension et acquisition de la langue et culture corses, et par celui de formation citoyenne des élèves qui incombe à tous les enseignants.

Cette seconde partie de l'épreuve consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactique et pédagogique des documents en fonction de l'intérêt culturel qu'ils présentent, des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique dans la situation d'enseignement précisée. Il est nécessaire que le candidat situe toujours les textes proposés à l'étude et leur graphie dans un contexte historique.

### À propos de l'analyse

Les candidats devront, tout au long de leur année de préparation, réactiver et enrichir constamment leurs connaissances, assimiler le vocabulaire et les outils de l'analyse de documents et s'entraîner en temps limité, pour s'approprier une méthode de travail, acquérir des réflexes qu'ils pourront utiliser efficacement, le jour de l'épreuve. Plus les candidats auront mis à l'épreuve leurs connaissances sur différents documents pendant l'année, moins ils auront le sentiment d'être, dans le temps imparti, submergés par le dossier proposé. Dans cette épreuve, comme dans toutes les autres, l'entraînement régulier d'analyse puis de mise en situation d'enseignement, sur tout type de document, dès le début de l'année universitaire, est l'une des clés du succès.

### La langue et l'attitude

Le jury conseille aux candidats d'utiliser un langage précis et adapté à cette épreuve et de bien connaître le sens exact des termes employés. En effet, certains candidats utilisent des concepts qu'ils ne comprennent pas toujours, ajoutant de la confusion à leur écrit qui en devient souvent incohérent. Si des termes de didactique sont utilisés, il faut en connaître leur définition et application précises. L'utilisation abusive de concepts peut piéger le candidat. Une préparation solide permettra d'assimiler un vocabulaire spécifique précis et d'adopter une démarche cohérente.

Les candidats doivent connaître les programmes et le cadre juridique de l'enseignement du corse dans les lycées et collèges pour contextualiser leur proposition.

Les candidats doivent utiliser une langue soignée et un registre soutenu.

## ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

**Durée de la préparation : 3 heures**

**Durée totale des deux parties de présentation de l'épreuve : 1 heure maximum – Coefficient 5**

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue corse se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

### **Première partie**

Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum).

Une première partie en langue corse pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

### **Seconde partie**

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie en langue corse pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Les prestations sur cette épreuve ont été de bonne qualité dans l'ensemble. Les candidats ont su se projeter dans le travail quotidien d'un enseignant. Le jury a apprécié lorsque le candidat a exposé une analyse organisée, détaillée et développée du document audio, sans faire de paraphrase ou de digression, y compris l'analyse de la nostalgie exprimée dans le document ou des limites du discours.

En revanche, les candidats doivent, de manière explicite, apporter une justification du maintien ou de l'exclusion dans le projet de séance des documents. Cette justification a été parfois négligée alors que l'exercice le demande. De même, les objectifs d'apprentissage pour les élèves, durant la séance, conforme au niveau CECRL retenu et concrètement réalisable sur le terrain, doivent être claires et organisés.

Voici le sujet de la session 2023 :  
SESSION 2023

12 juin 2023

CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
SECTION : LANGUE CORSE

**EPREUVE DE LEÇON**  
(Coefficient 5)

Durée de la préparation : 3 heures  
Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Via l'ordinateur à disposition, l'utilisation d'internet est permise pour la recherche de documents. L'utilisation de boîte mail et de boîte de dialogue numérique est interdite et passible d'élimination.*

Discrizzioni di a prova.....	p.3
Documentu sunoru.....	p.4
Documentu 1.....	p.4
Documentu 2.....	p.4 et p.5
Documentu 3.....	p.5
Documentu 4.....	p.6
Documentu 5.....	p.6
Documentu 6.....	p.7

## DISCRIZIONI DI A PROVA

L'ughjettu di a prova hè a cuncipitura è l'animazioni di una sianza d'insignamentu.

- *Aveti trè ori pà appruntà i sposti urali di a prova di lizzioni.*
- *Aveti a pussibilità di ghjuvà vi d'internet pà truvà unu o dui documenti in più pà cuncipiscia a voscia sianza d'insignamentu. I documenti poni essa stampati da u surveglianti.*

Sta prova si scumparti in dui parti.

### Prima parti

- *Tempu di a prima parti : 30 minuti à u più (spostu di 15 minuti à u più è scambiu di 15 minuti à u più).*

In un spostu in lingua corsa, fareti a prisintazioni, l'analisi critica è u cumentu di u documentu sunoru sicondu l'assu « Campà trà generazioni » di a tematica « L'arti di campà insemu ». Dopu, prisintareti u o i documenti ch'è vo avareti sceltu frà i documenti di u cartulari è/o quiddi trovi à nantu à internet. Spiigareti i vosci scelti mittindu li in una prospettiva di sfruttera d'insignamentu.

Suvisarà un scambiu incù a ghjuria.

### Siconda parti

- *Tempu di a siconda parti : 30 minuti à u più (spostu di 20 minuti à u più è scambiu di 10 minuti à u più).*

In una siconda parti, sempri in lingua corsa, vi tuccherà à prisintà à a ghjuria l'ughjittivi di a voscia sianza di cursu è à spona i vosci pruposti di missa in opara. Prupunareti vii di sfrutteri didattichi è pidagogichi di u documentu sunoru è di u o i documenti ch'è vo avareti sceltu. A voscia pruposta sarà custruita sicondu à l'intaressu linguisticu è culturali di i documenti è di l'attività linguaghji ch'iddi parmettini di metta in pratica sicondu a situazioni scelta d'insignamentu è u liveddu privistu. Prupunareti un sviluppu assistatu è cuerenti incù asempii cuncreti d'attività.

Suvisarà un scambiu incù a ghjuria.

## DUCUMENTI

### Documentu sunoru :

2'50.

Strattu di l'emissioni di France 3 Corsica Via Stella « Memoria ».

Intervista di Auguste Fantoni.

### Documentu 1

Ghjuvan' Filici si dissi ch'issa pindina ch'iddu vinia di fassi metta à l'arichji era di u più bell'effettu. Chì stilu ch'iddu t'avìa ! Cù u so capu di piratu, una pindina era guasgi naturali d'avella ! Ma infini... sapia ch'iddu li ci vurria avà à affruntà u sguardu è l'ira di a famidda, chì u Vechju era quantunqua di l'anziana scola, è una rimarca dispiacenti ùn pudia mancà di faddila. Accidenti à l'anziani militari !

« Ind'è no, ùn ci n'hè ma' statu omini cù i pindini ! » burbuddeti u so babbu stringhjindu i denta. Ancu quissa avali ! À mè mi pari chì t'untisca ! » Ùn era micca a insulta chì annarbaia u più à Ghjuvan' Filici, chì era di quiddi suppurtevuli è n'avìa intesu d'altri, ùn era nemmenu u ghjudiziu, chì ùn s'aspittaia mancu à veda u Vechju tradiscia l'anziana scola chì l'avìa furmatu ; ciò chì l'annarbaia u più, ma ch'iddu ùn suppurtaia micca di u tuttu, era issu « ind'è no », issu « ind'è no » ch'iddu li risirvia sempri è chì tuccaia à ugni volta, com'è a frezza a più pinzuta d'un archeru spertu. Par ugni cosa u babbu li sciaccaia issu « ind'è no » in i denta, è ci n'era sottintesi, in issa formulazioni ! « ind'è no »... « ind'è no »... Parchì, quali eramu « no » ? Eramu meddu chè l'altri ? In quissa a famidda, ùn ci n'era mattaghjati, debbuli, aienti torti, latrì è ancu assassini ? « No » eramu a ghjustizia parsunificata ? L'onestità ? L'integrità ? Ci n'era esempi ch' Ghjuvan' Filici pudia mintuà di vituparati, di tranchji, è di sviati, frateddi o cucini, chì issu « no » era sinsatu d'integrà... À chì ùn pacaia i so impositi, à chì facia creda ch'iddu parsiguia i studii d'ecunomia è manghjaia i solda 'lli parenti in cuntinenti, un altru si drugaja è nimu a vulia veda, parchì vedala saria stata com'è d'ubbligassi à intarvena, à assuma, è « ind'è no », ben intesa, era chjara chì nimu si pudissi drugà ! « No » ! « No » ! Noi altri ùn la spartiamu micca a disgrazia di l'altri ! Eramu più astuti ! « ind'è no » ùn ci era cà sinnati ! È di credala quissa pirmittia di pudenni parlà, di l'altri...

Marcu Biancarelli. *Prighjuneri*. Albiana. 2000.

### Documentu 2

S'eddi stani in campagna, ùn sò è mai sarani campagnoli. Ci pensani mancu. [...]

À 'ssi ghjovani li piaci à stà trà eddi. Hè cusì a più bedda manera ch'eddi t'ani di upponasi, di cuntistà l'ordini suciali stabilitu da l'adulti. Aspittendu d'essa ingrandati abbastanza da piglià i stradi fatti è beddi andatoghji di u cunfurmisimu glubali. Intantu, ani dicisu di campà in u spaziu soiu, un mondu numericu chì cresci ogni ghjornu di più. Capi calati, scaccaneghjani di sottu, fendu ch'eddi corghini i diti par annantu à a piccula tastera di i teleffunini.

PSP, Nitendo DS, MP3 (MP4), urdinatori, internet, Facebook, chat, MSN... sò capaci i ghjovani à smariscia di colpu, à l'ochju à l'ochju, in calchì altrò etereu, dundi part'è più di l'adulti ùn poni andà. Un altrò chì si faci à spessu in un dulori custenti di mondi (im)pussibili : veri à u sguardu, ma chì tuccà ùn si poni tuccà di ditu. Pà i ghjovani hè u numericu una rialità chì v'è cù i so pedi, un prulungamentu nicissariu più cà più di i cuscenzi, di a parola, di i bracci, di i ghjambi, nicissariu à a capiscitura di u mondu com'eddu v'è oghji.

Passani ori longhi ma longhi, di notti è di ghjornu, immersi, à cumunicà nantu à a reta da dissi tuttu, da dissi nudda è nienti cù lettari pochi è micca in unu spaziu minimu. À pocu à pocu, u virtuali, scappatu da i mascini, ribocca in l'esistenzi : ùn si parlani più, cumunicheghjani è basta, senza gherbu, passioni nè calori...

A sottumissioni è l'accittazioni di u prutucollu impostu hè statu integratu à l'affini da i ginirazioni novi. A mascina, o invece a so manera di travaglià, freta, di compassioni priva, in cerca di u modu u più veloci, u più effettivu, influenza l'andaturi nosci, l'interazzioni trà cristiani. [...]

Ed eccuci à u crucivia di dui mondi : quiddu virtuali è quiddu di i nosci antichi, un universu tarranu, arradicatu troppu da ghjugna à cunfurmassi à i tecnulugii novi. D'altrondi sò tecnici chì parè, parini intillighjenti, fatti à bedd'apposta da la ghjenti « intillighjenta ». Cusì, l'intigrazioni à i valori di l'universu numericu ùn si stacca da un razzisimu di l'intillighjenza. Pà i ginirazioni d'avali, ùn sarani più l'anni à fà l'imbicilità di i vechji, ma masimu a poca pratica in i faccendi numerichi. È quistu embiu trasandatu di razionalità remunerativa dundi si ghjacci cuntribuisce à scantà i disadattati, à cunduciasi voltu u più beddu di i mondi novi...

I vechji, si sà, ùn ci capiscini un'acca. Forsa. Forsa sarani troppu fieri da sottumettasi à i prescrizzioni è à l'ideulugia numerica. Sò avvezzi eddi cù a parola chì dici, cù l'ochju chì fighjula, cù a mani chì tocca a mani, atta à umanizà u mondu. Ma comu capisciala quissa, quandu chì oramai à bona via tutti i nosci rilazioni trà umani altru cà medianti organi elettronichi ùn si facini ?

Marceddu Jureczek. *Caotidianu*. Cismonte è Pumonti. 2010.

### Documentu 3

A guerra ci avia pigliatu à babbu. A pace ci pigliava u mo fratellone. À mamma è à mè, ùn ci restavanu chè l'ochji per pienghje.

Fù un colpu à duie mani per mè è soprattuttu per mamma chì, arresa da a fatica è da u dolore, cascò malata ancu ella ma, grazia à Diu, à pocu à pocu, migliurò. Eiu stantava un pezzu di pane luntanu, ma m'anu contu. S'alzò da u lettu, l'aiutonu à veste è pianu pianu à calassi ind'u scornu di u caminu duv'ella stava l'ore sane, à missale in manu, à precà pè u so figliolu.

Ma u male perde sempre à creditu è, pochi anni dopu, pigliò facile a so rivincita. A mo mamma s'hè morta, ma quandu tornu in paese, sempre m'aspetta nant'à u cantone di casa nostra, incù u so più bellu vestitu neru è incù i so capelli diventati bianchi bianchi.

È quand'arrivu, a prima à abbraccià hè sempre a mo mamma, ancu s'è nisunu si n'avvede. Ed ella mi piglia pè a manu, cum'è quand'era zitellu, è mi dumanda, è mi consiglia, è mi cunsola. È quandu, a sera, sò solu, vicinu à u focu, è chì a casa è u paese si sò addrumintati, unu dopu l'altru vecu affaccà i me ricordi di tanti anni fà, è a casa s'empie di ghjente. È simu tanti ch'ùn bastanu e sedie, è si cercanu e panchette. È tutti insemi, accolti, u mo fratellu vicinu à Saveriu, zia Maria cù i so paternostri in manu, ziu don Ghjuvanni chì tazza l'erba di u zanettu ind'u scornu, luntanu da u corrente, è i zitelli vicini è cugini ammutuliti, stemu à sente à mamma chì avia un donu à parte pè cuntà e fole. Eranu sempre listesse è ci parianu sempre nove. Pigliava un circandaghju è ne facia un santu. Ci parlava d'un luminellu luntanu è ci paria una stella.

U pughju mumentu per noi era quandu a storia era finita, ancu s'ella finia incù u matrimoniu è i canistrelli. Ci sentiamu cusì bè in issu mondu di e fole, duv'elli ùn ci eranu nè duveri, nè maestri, nè oliu di fecatu di baccalà. Allora, ne dumandavamu un'antra.

Ghjaseppu Maria Bonavita. *U pane azimu*. CRDP, L'Ammaniti. 2001 [1967]. pp. 7-8.

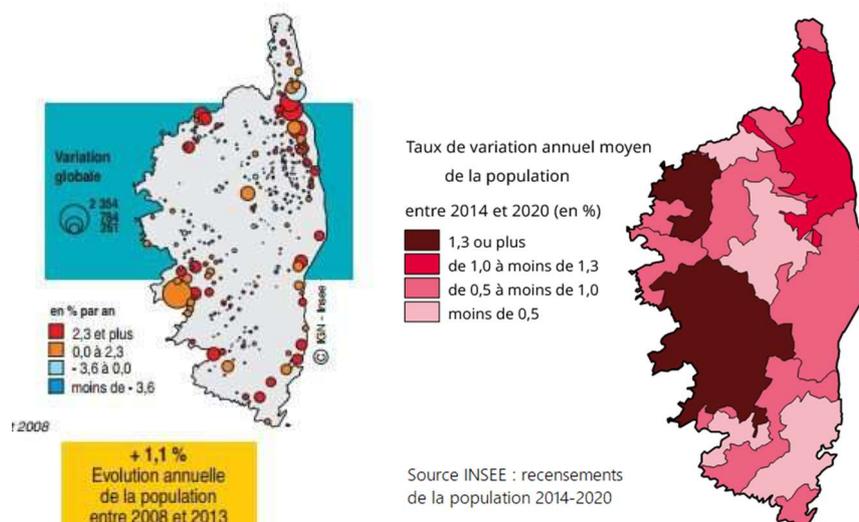
## Documentu 4



Cattura di screnu. Noël à Cargèse et à Sermano. INA. 1968.

## Documentu 5

In Corsica più morti che nascite, ma demografia in crescita grazie ai flussi migratori



Strattu di un articulu di u situ : <https://www.corsicaoggi.com/sito/corsica-piu-morti-nascite-demografia-crescita-grazie-ai-flussi-migratori/>

Documentu 6

1990



2023



## ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

**Durée de l'épreuve : 35 minutes**

**Coefficient : 3**

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Contrairement à la première épreuve orale, la seconde n'est pas précédée par un temps de préparation. Cependant, avant le moment des épreuves, le candidat doit déposer une fiche individuelle de renseignement dans son espace candidat Cyclades

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login> , fiche synthétique qui retrace son cursus universitaire et professionnel.

### **Première partie de l'épreuve :**

La première est centrée sur la démarche du candidat :

- 5 minutes : présentation du candidat
- 10 minutes d'échanges avec le jury à propos de son intervention.

Pour débiter la première partie, le jury invite le candidat à prendre la parole afin de se présenter pendant cinq minutes maximum en mettant en exergue des éléments de son parcours et de ses expériences, notamment ceux qui expliquent et justifient son aspiration à devenir professeur. Le jury attend du candidat le respect du temps imparti pour cette première prise de parole ainsi qu'un discours formel et vif qui est préférable à un discours indolent voulant donner l'apparence de la spontanéité. Le jury attend un plan clair et précis, de la cohérence exprimée avec sincérité et mesure entre les éléments du parcours personnel choisis et les exigences du métier d'enseignant. Sans toutefois céder au « par cœur », cette présentation doit bien évidemment être préparée par le candidat avant les épreuves. Le temps imparti étant très court, l'improvisation, même s'il s'agit bien évidemment d'un sujet que le candidat connaît, peut engendrer une mauvaise gestion du contenu et du temps.

Durant les 10 minutes d'échange de cette première partie, le jury a approfondi les éléments du parcours du candidat, sa motivation et sa capacité à se situer dans son environnement professionnel. Les réponses apportées étaient généralement claires et argumentées. Lors de l'entretien qui suit la présentation du parcours personnel, on apprécie l'emploi du vocabulaire de spécialité du métier de professeur.

### **Seconde partie de l'épreuve :**

La seconde partie est consacrée à deux mises en situation professionnelles qui sont proposées par le jury :

- 10 minutes pour une situation professionnelle d'enseignement
- 10 minutes pour une situation professionnelle relative à la vie scolaire

Les situations exposées peuvent être authentiquement vécues en Corse notamment par des professeurs de corse. Ce sont des situations délicates qui mettent en jeu les valeurs de la République française, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les exigences du service public d'éducation.

Cette partie est clairement orientée vers la pratique du métier. Elle débute par l'exposé par le jury de la première situation professionnelle d'enseignement. La situation bénéficie éventuellement de précisions de la part du jury si le candidat exprime ce besoin. Le candidat tâche alors de répondre au problème exposé. Le jury a orienté ses questions sur les principes et valeurs en jeu dans la situation d'enseignement du corse : l'égalité, l'équité, la coopération, l'entraide et le respect entre élève ont été mis en question. La suite se déroule de la même manière. Elle débute donc par l'exposé par le jury de la situation professionnelle relative à la vie scolaire. Encore une fois, la situation bénéficie éventuellement de précisions de la part du jury si le candidat exprime ce besoin.

Cette épreuve suppose des connaissances du système éducatif français et de la déontologie des fonctionnaires ainsi que la capacité à se doter d'une éthique professionnelle irréprochable.